



Revue  
jésuites

# NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

73 N° 8 1951

Le quinzième centenaire du Concile de  
Chalcédoine (451-1951)

H. DU MANOIR (s.j.)

p. 785 - 803

<https://www.nrt.be/fr/articles/le-quinzieme-centenaire-du-concile-de-chalcedoine-451-1951-2652>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

## LE QUINZIÈME CENTENAIRE DU CONCILE DE CHALCÉDOINE (451-1951)

En 451 eut lieu la bataille des Champs Catalauniques, où Aétius bouscula les hordes d'Attila et commença à libérer la Gaule de l'invasion des Huns : ce n'est pas une date négligeable. Ceux de nos lecteurs qui ont le culte des anniversaires s'intéresseront pourtant davantage au quinzième centenaire du quatrième concile oecuménique, réuni en octobre 451 à Chalcédoine (actuellement Kadi-Khöi), sur la rive orientale du Bosphore, dans la Basilique de sainte Euphémie. Les Pères du concile, tout en maintenant les décisions d'Ephèse (431) contre le Nestorianisme, condamnèrent le Monophysisme et nous laissèrent, pour exprimer le mystère primordial de l'Incarnation, la formule conciliaire sans doute la plus célèbre.

Chalcédoine était un évêché modeste; son évêque était soumis au métropolite de Nicomédie, capitale de la Province de Bithynie. Mais, après le quatrième concile oecuménique, l'évêché fut élevé au rang de métropole, d'ailleurs (institution anormale) sans suffragant <sup>(1)</sup>. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de la ville <sup>(2)</sup>, depuis sa fondation (vers 685 avant Jésus-Christ par des gens de Mégare conduits par un certain Archias) jusqu'à notre époque troublée, qui a vu les étrangers partir nombreux depuis 1925 et la plupart des établissements catholiques fermer leurs portes en 1935. Notre tâche est de marquer la portée dogmatique et la signification spirituelle d'un des plus grands conciles qui jalonnent l'histoire de l'Eglise <sup>(3)</sup>. Tout ce qui touche au

---

(1) Cette décision est-elle due aux Pères du Concile désireux d'honorer la ville où ils s'étaient réunis ? Les Actes synodaux n'en disent rien. Mais on sait (Mansi, tome VII, col. 523) qu'elle était déjà en vigueur en 458.

(2) L'histoire de Chalcédoine vient d'être faite par J. Jamin, A.A., dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, (D.H.G.E.) dirigé par Baudrillart, De Meyer et Van Cauwenbergh, art. *Chalcédoine*, fasc. LXVIII, Paris, 1951, col. 270-277.

(3) Sur les Actes du Concile, voir Harduin, *Conciliorum Collectio*, t. I sq., Parisiis, 1715; Labbe, *Concilia*, tome I sq. — Mansi, *Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio*, Florent. et Venet., 1759 sq., t. VI, col. 529-1102 et tome VII, col. 1-868. — Hefelé-Leclercq, *Histoire des Conciles*, II, 2.

Christ, notre Sauveur et notre Frère, tout ce qui nous aide à mieux comprendre l'événement capital, unique, de l'Incarnation de Dieu en ce monde et nous introduit plus profondément dans la psychologie de cet être « qui est chez lui dans deux mondes », tout cela ne peut évidemment pas être considéré comme une question « byzantine », au sens occidental de ce mot.

Nous voudrions d'abord examiner comment, historiquement, les Pères ont été amenés à exprimer le dogme christologique dans les termes chalcédoniens; ensuite mettre en relief les conséquences du concile aux points de vue dogmatique et spirituel.

## PREMIERE PARTIE

### a) *Les controverses du IV<sup>e</sup> siècle.*

Le siècle qui précéda le concile de Chalcédoine fut une époque troublée : les derniers assauts du paganisme, du polythéisme, du manichéisme expirants harcelaient encore le christianisme triomphant. L'hérésie d'Apollinaire avait été condamnée par le synode d'Alexandrie de 362, par le pape saint Damase en 377 et 382, enfin par le concile de Constantinople de 381 <sup>(4)</sup>. Mais les Apollinaristes s'entêtèrent; systématiquement ils continuèrent à s'opposer à la doctrine de certains antiochiens, Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste, qui, à leur sens, compromettaient l'unité foncière du Christ <sup>(5)</sup>. On avait ordon-

---

— Hefele, *Conciliengeschichte*, Fribourg-en-Brisgau, 1856, tome II, p. 392-545. — Ed. Schwartz, *Acta conciliorum oecumenicorum*, tome II, vol. 5. *Collectio Sangermanensis*, Berlin et Leipzig, 1936 (A.C.O.). — Dans *Analecta Bollandiana*, voir les comptes rendus des différents fascicules de Schwartz, concernant ces Actes; ils sont dus à la plume du regretté P. Peeters: tomes I, 169, 391; II, 401; III, 99; IV, 143; V, 120, 371; VI, 157, 396. — On pourra consulter le *Patriarchat byzantin* (en cours de publication). Dans la série I, *Les registres des Actes du Patriarchat byzantin: Les Actes des Patriarches* par V. Grumel, fasc. I (381-715). Dans la série II, Y. Laurent, *Corpus Notitiarum episcopatum Ecclesiae orientalis graecae*, fasc. II. *Le Brigandage d'Ephèse* (449) et *Le concile de Chalcédoine* (451) (à paraître). On devra compléter la bibliographie donnée par J. Bois, à la fin de son article *Chalcédoine*, dans le *Dictionnaire de Théologie catholique* de Vacant-Amann (D.T.C.), tome II, col. 2190-2208 par les articles, bibliographies et chroniques, parus ces dernières années. — Cfr l'article très nuancé de Th. Camelot, *Théologies grecques et théologie latine à Chalcédoine*, dans la *Revue des Sc. Phil. et théol.*, t. XXXV, n° 3, juillet 1951, p. 401-413. — Du même, à paraître dans la *Festschrift* annoncée par la Faculté de Saint-George de Francfort: *De Nestorius à Eutychès, l'opposition de deux christologies* (Chalcédon, *Geschichte und Gegenwart*, t. I, Francfort, 1951).

(4) Sur Apollinaire, H. Lietzmann, *Apollinaris und seine Schule*, I, Tübingue, 1904. — G. Voisin, *L'Apollinarisme*, Louvain, 1901. — P. Godet, art. *Apollinaire le Jeune*, dans D.T.C., t. I, col. 1505-1507.

(5) Théodore de M. a été ces dernières années spécialement étudié. Rappelons les éditions de Mgr R. Devreesse (1939), de J. M. Vosté, O.P. (1940), de R. Tonneau, O.P. et Mgr Devreesse (*Hom. catéch.*), de A. Mingana (*Hom. cat.*, 1949). Cfr aussi sur les fragments: M. Richard (1943); Mgr Devreesse (1948) p. 278-419 de son *Essai sur Th. de M.* (*Studi e Testi* n° 141).

né de détruire les écrits d'Apollinaire qui parlait d'une *μία φύσις* et enseignait que le Logos jouait dans l'humanité du Christ le rôle du *νοῦς* ; ses partisans n'hésitèrent pas à commettre des faux et à couvrir certains écrits apollinaristes des noms vénérés de Grégoire le Thaumaturge, d'Athanase († 373) et même des papes Jules et Félix : ce qui jeta longtemps la perturbation dans les esprits les plus loyaux.

Par une réaction excessive contre Apollinaire, plusieurs en vinrent à « diviser » le Christ : les deux *φύσεις* divine et humaine, étaient conçues pour ainsi dire comme deux êtres distincts, le Fils de l'Homme et le Fils de Dieu. Poussée à l'extrême, cette théorie aboutissait à la théorie des deux Fils. Pour défendre néanmoins l'indispensable unité, diverses explications assez confuses étaient mises en avant. Nestorius aura bientôt recours à la notion d'unité morale, unité de sentiments, de volontés, de dignité, et même à une troisième personne d'union. On comprend l'opposition irréductible qui séparait les deux partis ; tous cependant cherchaient, en tâtonnant, les mots, les formules qui exprimeraient au mieux d'après eux la vérité de la Révélation. Seule l'Eglise, assistée par l'Esprit Saint, pouvait apporter lumière et paix dans ce conflit, où malheureusement les passions humaines se déchaînaient, parfois avec grande violence.

#### b) *La crise nestorienne.*

À la fin du IV<sup>e</sup> siècle, le délicat problème de l'unité du Christ dans la dualité de ses natures (ainsi qu'on s'exprimera plus tard) n'était donc pas clairement résolu. Il faudra que l'eau coule encore, abondante, sous les ponts de l'Oronte, du Nil et du Tibre, avant qu'on ne parvienne à énoncer ce que nous appelons aujourd'hui l'« union hypostatique ». La terminologie était en pleine formation ; le vocabulaire de l'ancienne philosophie grecque était insuffisant à rendre toutes les richesses et toutes les nuances du dogme chrétien.

Disciple plus ou moins immédiat de Théodore de Mopsueste, Nestorius, devenu en 428 archevêque de Constantinople, ranima le débat : il demandait s'il était légitime d'appeler, comme le peuple s'obstinait à le faire, la Vierge Marie : *Θεοτόκος* ; il proposait de dire : *Χριστοτόκος*. On comprit que, d'après lui, le Christ n'était pas vraiment Dieu : la doctrine de l'évêque de Constantinople fut rattachée plus ou moins étroitement à l'erreur des « deux fils ». Alarmé par le bruit fait autour de cette discussion, Cyrille, évêque d'Alexandrie († 444) <sup>(6)</sup>, déclara à Nestorius, en une lettre célèbre, que ses atta-

(6) Dans *Dogme et Spiritualité chez saint Cyrille d'Alexandrie*, Paris, Vrin, 1944, j'ai donné une bibliographie assez complète (p. 533 à 551) sur l'évêque théologien d'Ephèse. Quelques articles ont été publiés depuis cette date ; j'aurai l'occasion d'en parler ailleurs. N. Charlier, C.S.S.R., *Le Thesaurus de Trinité de saint Cyrille d'Alexandrie, questions de critique*, dans R.H.E., 1950, vol. XLV, p. 25-82. — A. M. Dubarle, *Les conditions du salut avant la venue du Sauveur chez S. Cyrille d'Alexandrie*, dans Rev. Sc. phil. et théol., t. XXXII, pp. 359-362.

ques contre le mot Θεοτόκος compromettaient la doctrine de l'unité du Sauveur; il saisit de la question le pape de Rome, saint Célestin (422-432).

En août 430, les évêques occidentaux se réunirent à Rome en synode pour étudier le dossier apporté d'Alexandrie. Au moment où se meurt à Hippone le grand saint Augustin († 28 août), quatre lettres pontificales (11 août) font connaître en Orient les décisions du synode romain (7). Nestorius est sommé de rejeter tout ce qui pourrait perpétuer l'erreur des deux Fils, compromettre la croyance en Jésus à la fois Dieu et Homme et l'unité indivisible du Rédempteur. On lui ordonnait de renoncer à cette nouveauté perfide qui tendait à séparer ce qu'indissolublement unit l'Écriture.

Nulle part d'ailleurs n'apparaissaient dans le texte romain les termes de « nature », d'« hypostase », de « substance », de « personne », termes difficiles à définir et encore plus difficiles à traduire sans équivoque d'une langue à l'autre. Les Grecs d'Antioche et d'Alexandrie ne donnaient pas le même sens aux mêmes mots. On devine facilement l'imbroglio regrettable qu'engendrait le mot « ὑπόστασις », qui, étymologiquement, pouvait correspondre à « substance », mais qui, pour beaucoup, semblait de plus en plus synonyme de « suppositum » ou de « subsistentia », en sorte que le mot « hypostasis », nous le verrons, signifiera, enfin, un jour, « personne ». On doit être indulgent envers des chercheurs qui, aimant sincèrement le Christ, marchaient en hésitant vers la vérité. Dans cette sainte émulation, le point essentiel était de ne pas s'entêter dans une erreur, de ne pas manquer à la justice et à la charité envers des frères, de ne pas croire qu'on avait le monopole de l'orthodoxie, de se soumettre par esprit de foi et pour le bien de la paix aux décisions de Rome, considérée comme juge des controverses. Hélas, les jalousies entre Antioche, Constantinople, Alexandrie se mêlaient à des questions de grammaire, de théologie et de juridiction.

Cyrille d'Alexandrie qui n'avait peut-être pas à cette époque des idées très claires sur les « opérations » respectives de l'humanité et de la divinité dans le Sauveur, en transmettant à Nestorius le verdict de Rome, trouva bon, après avoir convoqué (octobre 430) les évêques d'Égypte à un synode, de joindre de son propre chef douze anathématismes à la lettre synodale d'Alexandrie accompagnant la sentence papale. Ces douze « chapitres » firent se cabrer l'évêque de Constantinople. Théodoret (8), évêque de Cyr et ami de Nestorius, fut chargé

(7) Cfr Jaffé-Wattenbach, *Regesta pontificum romanorum*, Leipzig, 1885, p. 372-375. Mansi, tome IV, 1026 sq., *A.C.O. (Ephesinum)*, tome I) I, 2, 16, 2, 5. Ces épîtres 11-14 se trouvent dans la *Patrologia latina (P.L.)*, I, 450-499. Sur le mot *Hypostase* voir M. Richard, dans *Mél. Sc. Rel.*, 1945, pp. 21-29.

(8) Sur *Théodoret*, outre l'article de G. Bardy, dans *D.T.C.*, t. XV, 1<sup>re</sup> partie, col. 325, et la liste des travaux de M. Richard que j'ai donnée en

de réfuter ce qui, dans la terminologie et la doctrine cyrilliennes, vues d'Antioche et de Constantinople, apparaissait comme un relent d'apollinarisme, disons de Monophysisme avant la lettre. Le duophysisme (André de Samosate étant aussi venu à la rescousse) reprenait conscience de sa force.

Sans doute par *ένωσις καὶ ὑπόστασις, ένωσις φυσική, κατὰ φύσιν ἀληθής*, Cyrille voulait simplement désigner l'union du Verbe et de la chair comme une union tout à fait étroite, véritable et réelle; mais, pour insister sur ce point encore davantage, il parla, notamment dans sa lettre 46 (\*), de l'unique *φύσις* du Logos, incarnée. Cela devait d'autant plus choquer les Antiochiens que cette expression, nous l'avons dit, n'avait pas été créée par saint Athanase comme le croyait Cyrille (10). Quiconque est quelque peu familiarisé avec la littérature cyrillienne (cfr ses deux lettres à *Succensus*, le *Quod unus sit Christus*, ses deux lettres à *Acace* et à *Euloge*, la lettre synodale XVII, l'*Apologie contre les Orientaux*, l'*Adversus Nestorium*) se convaincra facilement que la pensée de Cyrille, malgré la formule équivoque qu'il emploie, peut s'interpréter en un sens parfaitement orthodoxe (11). On peut dire par exemple que, si le Verbe incarné a deux

1941, dans *Dogme et Spiritualité*, p. 548, l'étude de J. Montalverne, O.F.M., *Doctrina Theodoretii Cyrensis antiquior de Verbo inhumanato*, Rome, Antonianum, 1948, et un essai de datation de Canivet, dans les *Recherches de Sc. Relig.*, tome XXXVI, 1949, pp. 585-593. M. Richard a rendu un service signalé aux historiens de la Patristique grecque en dressant le *Répertoire des bibliothèques et catalogues de manuscrits grecs*, publication du Centre de la Recherche Scientifique, Paris, 1948. — Idem, *Le Néo-chalcédonisme*, dans les *Mélanges de Sc. religieuse* de l'Université de Lille, III, 1946, pp. 156-161.

(9) *Ep.* XLVI, 2, dans *P.G.*, LXXVII, 241; *A.C.O.*, I, I, 5, p. 66 sq.; *Vaticana*, n° 150; *Seguieriana*, n° 5; *Atheniensis*, n° 159; cfr *P.G.* LXXVI, 349 B et 1211 sq.

(10) *Sur la foi droite aux Reines*, I, 9, *P.G.*, LXXVI, 1211 sq. — Le fameux texte ne se trouve pas dans le *De Incarnatione Verbi* d'Athanase, mais dans le *De Incarnatione Dei Verbi* d'Apollinaire, *P.G.*, XXVIII, 256, 30. Cfr aussi J. Draeseke, *Apollinarios von Laodicea*, dans *T.u.U.*, VII, 1892.

(11) Tandis que l'attention des Orientaux se portait sur l'existence, la distinction, l'intégrité des deux natures, Cyrille se demandait quelle était, dans le Christ un, la situation des deux natures. Comment le Christ est-il *εις καὶ οὐ διπλοῦς* (*P.G.*, LXXVI, 340 A), *εις ἕξ ἀμφοῖν* (340 A, 425 B); *εις μετὰ τῆς ἰδίας σαρκός* (363 B). Le Verbe a pris la nature humaine dans l'unité de son être et, après comme avant l'Incarnation, il reste un et le même : *ἔστι τῶνυν εις τε καὶ ὁ αὐτὸς Υἱὸς καὶ Κύριος, καὶ πρὸ τῆς σαρκώσεως καὶ μετὰ τὴν σαρκώσιν* (328 B; cfr 345 B). Après l'Incarnation, le Verbe reste un : *ὁ Λόγος σεσαρκωμένος* (329 C, 425 A); *ὁ Λόγος οὐ Θεὸς ἐν σαρκί* (345 D, 368 B, 429 B) *ὁ Λόγος οὐ Θεὸς μετὰ σαρκός* (353 B). — Chez Cyrille les trois formules : *μία φύσις τοῦ Θεοῦ Λόγου σεσαρκωμένη*, *μία ὑπόστασις τοῦ Θεοῦ Λόγου σεσαρκωμένη* et *εις ὁ Λόγος σεσαρκωμένος* (= *εις ὁ Λόγος μετὰ σαρκός*) sont synonymes. De la première formule, Cyrille donne dans sa deuxième lettre à *Succensus* (*P.G.*, t. LXXVII, 241 A, B, C) une explication détaillée. Ailleurs encore, sa pensée s'exprime avec clarté : *ἡ τοῦ Λόγου φύσις, ἥγουν ὑπόστασις, σημαίνει αὐτὸς ὁ Λόγος* (*P.G.*, LXXVI, 401 A).

natures, une divine et une humaine, il n'a qu'une nature « divine ». Cette nature divine, éternelle et immuable, s'identifie concrètement avec la personne divine du Fils et elle est d'ailleurs commune aux trois personnes de l'indivisible Trinité. Il semble aussi que plusieurs de ceux qui parlaient d'une *μία φύσις* mettaient sous ce mot, comme aussi sous celui d' *ὑπόστασις*, le sens de « personne ». D'autres enfin signifiaient par là « un seul être concret » réellement existant. Toutes ces interprétations étaient orthodoxes <sup>(12)</sup>.

Si nous insistons sur ces différentes interprétations, c'est qu'après le concile d'Ephèse de 431 qui déposa Nestorius et après l'union de 433, qui réconcilia une partie des Orientaux avec Cyrille (grâce à une formule due probablement à Théodoret, le meilleur des théologiens antiochiens de ce temps), des germes de controverse subsistèrent, du fait que Cyrille continua à défendre et à justifier une formule qui lui était chère parce qu'il la croyait de saint Athanase. Or cette formule déplaisait souverainement aux Orientaux. Après la mort de Cyrille, survenue en 444, les adversaires des Antiochiens n'interpréteront plus cette fameuse formule, si équivoque, avec la même sûreté de doctrine et la même fermeté de pensée que le grand théologien d'Ephèse. Plusieurs dépassèrent et trahirent le maître, après l'avoir accusé d'avoir trop concédé à la partie adverse, en signant l'acte d'union de 433. Ces extrémistes sombrèrent dans le Monophysisme proprement dit.

Il y eut d'ailleurs toute une gamme de monophysites. Le Monophysisme de Dioscore (successeur de Cyrille à Alexandrie) se distingue du Monophysisme d'Eutychès; et ces deux systèmes ne doivent point être confondus avec le Monophysisme de Sévère, patriarche d'Antioche (512-518) <sup>(13)</sup>.

---

C'est le Verbe qui souffre dans sa chair, *ὁ Λόγος ἔπαθε σαρκί* (377 A); c'est lui qui accomplit les miracles en vertu de sa divinité. Tandis que les Orientaux ont tendance à attribuer à chacune des natures ce qui lui convient, comme si elle était indépendante, l'effort de Cyrille est de souligner la communication des idiomes qui résulte de l'*ἔνωσις φύσικῃ* : le Fils de Dieu est né et est mort (*Contre Nestorius*, I, 2, 5, 5, 7).

(12) On a donné, de la célèbre formule, plusieurs interprétations orthodoxes. Quelle est exactement celle de Cyrille ? Cfr Petau, *De Incarnatione*, Lib. IV, c. VII, § 7, c. VIII, § 5. Thomassin, *Dogmatum theologicorum...*, t. I. *De Incarnatione Verbi Dei*, l. III, *De Hypostatica unione* (passim, surtout p. 167, 168, 169). J. H. Newman, *On St. Cyril's formula « Μία φύσις σεσαρκωμένη »*, dans *Tracts Theological and ecclesiastical*, n° 4, Londres, 1874. — L. Billot, *De Verbo Incarnato*, 7<sup>e</sup> éd., Rome, 1927, p. 108, note. On connaît l'interprétation ingénieuse et satisfaisante en soi de M. de la Taille. Cfr *The Schoolman, The Incarnation, Papers from the Summer School of Catholic Studies held at Cambridge* : July 25-31, 1925. Chap. VIII, p. 152 ss. — A. d'Alès et M. Michel semblent avoir mieux vu la pensée de Cyrille. Cfr A. d'Alès, *Le dogme d'Ephèse*, Paris, 1931, p. 49, 278 sq. M. Jugie suit l'opinion de Michel, dans le *D.T.C.*, t. V, art. *Eutychès et Eutychianisme*, col. 1592-1593, et dans *Nestorius et la controverse nestorienne*, Paris, 1912.

(13) Sur l'histoire du Monophysisme, on peut se reporter à Fliche et Martin, *Histoire de l'Eglise*, t. IV, p. 211 sq. Ernst Stein, *Geschichte des*

### *Les idées d'Eutychès.*

Bientôt entre dans l'arène un partisan de Cyrille, mais qui trahissait en fait la pensée du maître. Eutychès, supérieur d'un monastère des environs de Constantinople, affirmait que le Christ n'était pas, selon l'expression populaire, « un homme comme nous ». La divinité aurait tellement modifié l'humanité qu'elle l'avait transformée en une réalité qui n'était plus de la terre. L'archimandrite semblait attribuer au corps du Christ une origine céleste. Le Sauveur qui n'était pas, à strictement parler, consubstantiel à nous, n'avait, par une sorte de fusion, qu'une φύσις, qu'une seule nature, après l'Incarnation. Au synode constantinopolitain de 448, réuni pour une affaire concernant le métropolitain de Sardes et présidé par l'évêque Flavien (446-449), on fait, après le réquisitoire d'Eusèbe de Dorylée, le procès d'Eutychès (14).

*spätromischen Reiches*, t. I, Vienne, 1928, et *Histoire du Bas-Empire*, t. II, Paris-Bruxelles, 1949. P. Batiffol, *Le siège apostolique*, Paris, 1924. M. Jugie, *Monophysisme*, dans le *D.T.C.*, vol. X, c. 221 sq. Mgr Leboucq, *Le monophysisme sévérien : étude historique, littéraire et théologique sur la résistance monophysite au concile de Chalcédoine jusqu'à la constitution de l'Eglise jacobite*, Louvain, 1909; il reprendra la question doctrinale dans : *Chalcedon, Geschichte und Gegenwart*, t. I, Francfort, 1951. Je rappelle aussi l'article du P. Galtier, *Les anathématismes de saint Cyrille et le concile de Chalcédoine*, dans les *Recherches de Science religieuse*, t. XXIII, 1933, p. 45-57, et la monographie de Joseph van den Dries, *The formula of saint Cyril of Alexandria Μία φύσις τοῦ Θεοῦ Λόγου σεσαρκωμένη*, S. Joseph Foreign missionary Society of Mill Hill, 1939.

Pour la consultation des auteurs protestants, voir : Bethune-Baker, *An introduction to the early history of Christian Doctrine to the Council of Chalcedon*, 5<sup>e</sup> éd., Londres, 1933. A. Harnack, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, 4<sup>e</sup> éd., Tubingue, 1909, tome II, pp. 386, 397 (jugement injuste). F. Loofs, *Leitfaden zum Studium der Dogmengeschichte*, 4<sup>e</sup> éd., Halle, 1906.

(14) Cfr M. Jugie, art. *Eutychès et Eutychianisme*, dans le *D.T.C.*, vol. V, c. 1582 sq. J. Tixeront, *Histoire des dogmes*, tome III, 1928, pp. 3-4, 80-130.

La 5<sup>e</sup> édition française a été traduite en anglais par H. L. B., St. Louis M.O., 1910-1916. R. Draguet, *La christologie d'Eutychès d'après les actes du synode de Flavien (448)*, dans *Byzantion*, VI, 1931, pp. 441-457. C. Moeller, *Un représentant de la christologie néo-chalcédonienne au début du VI<sup>e</sup> siècle en Orient, Néphalius d'Alexandrie*, dans la *R.H.E.*, t. XL, 1944-45, p. 110 ss. Voir aussi R. Seeberg, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, 3<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1923, et *Grundriss der Dogmengeschichte*, 4<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1919.

Ouvrages plus anciens : Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. XIV, Paris, 1709 et tome XV, *Dissertationes de Ballerini et de Quesnel dans le tome LV de la Patrologia latina*. A. Thierry, *Nestorius et Eutychès*, Paris, 1878 (un peu vieilli) donne une bonne vue générale. De Laargent qui publia en 1892 *Saint Cyrille et le Concile d'Ephèse, Etudes d'histoire ecclésiastique*, Paris, p. 1-73, nous avons déjà dans la *Revue des questions historiques*, t. XXVII, 1880, p. 38-150 : *Le brigandage d'Ephèse et le concile de Chalcedoine*.

Comme sources pour les premières années du V<sup>e</sup> siècle, Socrate et Sozomène (*P.G.*, LXVII), Théodoret (*P.G.*, LXXXIII et LXXXIV), l'histoire ecclésiastique de Zacharie de Mytilène (6<sup>e</sup> siècle) insérée dans les livres II, VI d'une chronique syriaque en douze livres s'étendant jusqu'à 568-569 (éd. Brooks, dans le *Corpus Scriptorum christianorum orientalium, Scriptores Syri*, t. V et VI, 1919-1924, trad. allemande par Ahrens et Krueger, 1899. Texte grec perdu). Théodore le lecteur est l'auteur d'une histoire ecclésiastique allant

L'archimandrite est sommé de confesser deux natures dans le Christ; opiniâtrément attaché à la formule monophysite qui prêtait à confusion, il ne consent qu'à dire « deux φύσεις avant l'union, une seule après ». On le déclare hérétique et on le dépose de sa dignité d'archimandrite.

Les Eutychiens étaient peu disposés à s'avouer vaincus. Dioscore, toujours enclin à dresser Alexandrie contre Antioche ou Constantinople, attisa les oppositions. Cet évêque impétueux, successeur maladroit et intolérant de Cyrille, invoquait abusivement et déformait plusieurs des thèses de son prédécesseur. Il prit fait et cause pour Eutychès. Le versatile empereur Théodose, qui soutenait lui aussi le parti de l'archimandrite, décida de convoquer un concile général pour les premiers jours d'août. On choisit Ephèse comme lieu de réunion. Pour Dioscore, chargé de présider le concile, c'était déjà un présage de la victoire d'Alexandrie sur Byzance, comme en 431. Le pape Léon (440-461) fut convoqué, mais se contenta d'envoyer ses légats, porteurs d'une série de lettres, dont la plus importante est l'*Epistola dogmatica ad Flavianum*. Les légats romains avaient pour mandat de faire souscrire à ce document lumineux qui fait tant d'honneur à la science théologique de Léon et devait bientôt rallier tous les amis véritables de l'orthodoxie.

Cette *Epistola dogmatica ad Flavianum* (13 juin 449) que l'on a appelée ensuite le « Tome de Léon » devait en effet plus tard servir de base à la décision dogmatique prise au concile de Chalcédoine de 451; elle précisait la théologie et la terminologie de l'Incarnation <sup>(15)</sup>.

---

de 450 à 527 dont on n'a que des fragments et d'une *Historia tripartita* rédigée d'après Socrate, Sozomène et Théodoret. Jean d'Ephèse (586) avait écrit une *Histoire ecclésiastique* en trois parties : première partie, perdue; deuxième, insérée dans une chronique de 774-775; troisième conservée dans une traduction syriaque. Evagrius (vers 600) est l'auteur d'une *Historia ecclesiastica* allant de 431 à 594 (P.G., LXXXVI ou mieux éd. Bidez et Parmentier, *Ecclesiastical History of Evagrius*, Londres, 1898). Sur Liberatus, Facundus d'Hermiane, saint Léon, Dioscore et Timothée Aelure, voir *infra*.

Comme sources générales, je cite encore : *Gesta de nomine Acacii vel breviculum historiae Eutychanistorum*, édit. Thiele, *Epistolae romanorum pontificum*, Braunsberg, 1868. — Victor de Tonnena, *Chronicon*. — Enfin nouvelle édition par J. Flemming de ce qui nous reste des Actes du Concile d'Ephèse de 449 : *Akten der ephesinischen Synode vom Jahre 449, mit Georg Hoffmanns deutscher Uebersetzung und seinen Anmerkungen* (*Abhandlungen der kgl. Gesellschaft der Wissenschaft zu Göttingen, Phil. hist. Kl., t. XV*), Berlin, 1917.

(15) Léon n'hésite pas à faire de termes abstraits désignant l'humanité du Christ le sujet grammatical d'une phrase indépendante : « Suscepta est a maiestate humilitas... Agit enim utraque forma cum alterius communione quod proprium est; ...unum horum corruscat miraculis, aliud succumbit iniuriis » : Cfr Tome de Léon, P.L., LIV, 763 A, 767 AB. J. Tixeront, dans son *Histoire des dogmes*, t. III, p. 86, fait cette remarque : « Le souffle théologique est beaucoup plus faible que dans les œuvres de saint Cyrille et la spéculation proprement dite n'occupe aucune place. Saint Léon ne veut ni discuter ni démontrer : il prononce et il juge. Il reproduit simplement la doctrine de Tertullien et de saint Augustin, celle des Orientaux dans ce qu'elle a de correct;

Le dogme des deux natures, parfaites, complètes, agissantes, y était exprimé avec clarté. « De même que Dieu n'est pas changé par sa miséricordieuse condescendance, de même l'homme n'est point supprimé par la dignité divine. Chacune des deux natures opère en union avec l'autre ce qui lui est propre ; ainsi le Verbe opère ce qui est du Verbe et la chair exécute ce qui est de la chair ». Non moins nette était, dans la lettre de saint Léon, l'affirmation de l'unité de personne : « Une seule et même personne est tout à la fois véritablement Fils de Dieu et véritablement Fils de l'homme ; Dieu en ce sens qu'elle était au commencement le Verbe, que le Verbe était auprès de Dieu et que le Verbe était Dieu ; homme, en ce sens que le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous <sup>(18)</sup> ».

L'unité de personne permet la communication des idiomes. Le pape ne prononce pas ce mot, mais il affirme le fait. Ce terme d'idiome, calqué sur le grec, est, on le sait, employé communément par les théologiens pour indiquer les propriétés d'une nature. L'unique personne du Verbe incarné possède en commun les propriétés de l'une et de l'autre nature, de telle sorte que, au concret, chacune de ces proprié-

---

mais il l'expose avec une netteté et une vigueur remarquables, et surtout un style dont on avait, en Occident, perdu le secret ». Sur saint Léon, voir dans Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, 2<sup>e</sup> édit., t. XII, 2, 1925, l'article de H. Lietzmann, p. 1962sq. et dans le *D.T.C.*, t. IX, c. 218-301, l'article de P. Batiffol. Sur l'activité diplomatique de saint Léon, cfr G. Krueger, dans Schanz, *Geschichte der römischen Literatur*, t. IV, 2, 1921, p. 600sq. Kiessling, *Das Verhältnis zwischen Sacerdotium und Imperium nach den Anschauungen der Päpste von Leo dem Grossen bis Gelasius*, I, 1921. — T. Jalland, *The Life and Times of saint Leo the Great*, Londres, 1941.

(16) Traduction de E. Amann, dans *Le Dogme catholique dans les Pères de l'Eglise*, Paris, Beauchesne, 1922, p. 349. Il est intéressant de comparer les sermons de saint Léon avec le Tome de Léon à Flavien. Cfr D. Mozaris, *Doctrina S. Leonis Magni de Christo restitutore et sacerdote*, Mundelein, 1940 et plus récemment dans *Sources chrétiennes*, Léon le Grand, *Sermons*, tome I, (1947 p. 71, note, p. 77, note 2, etc., Introduction de Dom Jean Leclercq, traduction et notes de Dom René Dolle). J. Gaidioz, *Saint Prosper d'Aquitaine et le Tome à Flavien*, dans *Rev. Sc. Rel.*, 1949, pp. 260-301.

A l'appui de sa *Lettre à Flavien*, Léon constituera plus tard un ou deux (la question est disputée) dossiers patristiques. Cfr K. Silva-Tarouca, dans *Textus et documenta*, Series theologica, 9. *S. Leonis Magni tomus ad Flavianum episc. Constantinopolitanum (ep. XXVIII) additis testimoniis Patrum et eiusdem m. epistola ad Leonem I imp. (ep. CLXV) ad codicum fidem recensuit S. Silva-Tarouca*, Rome 1932. — Cfr aussi *S. Leonis epistulae contra Eutychis haeresim*, dans *Textus et Documenta*, ser. th., 15. Rome, 1934, et encore de Silva-Tarouca, *Nuovi Studi sulle antiche lettere dei Papi*, dans *Gregorianum*, 1931, 3-56, 349-425, 547-598 et *Beiträge zur Ueberlieferungsgeschichte der Päpstebriefe der 4. 5 und 6 Jahrhunderte*, dans la *Zeitschrift für katholische Theologie*, t. XLIII, 1919, p. 467-481 et 657-692. Dans *Dogme et Spiritualité chez saint Cyrille d'Alexandrie*, p. 56, à la suite de Mahé, je datais les *Scholies sur l'Incarnation* du début de la controverse nestorienne. Une étude plus approfondie des *Scholies* et spécialement de certains passages, dont quelques-uns sont cités dans le dossier léonien, me fait repousser à quelques années plus tard la composition de cet écrit cyrillien. Je rejoins sur ce point Bardenhewer dans sa *Geschichte der altchristlichen Literatur*, t. IV, Fribourg, 1924, p. 24 sq.

tés naturelles peut être attribuée au sujet dernier, à la personne. On peut parfaitement dire : « Le Fils de Dieu a été crucifié » et inversement : « Le fils de l'homme est descendu du ciel ». La formule euty-chienne « deux natures avant l'union, une après » est formellement répudiée.

Mais, par un coup de force, Dioscore s'opposa à Ephèse à la lecture du *Tome de Léon* ; les partisans d'Eutychès triomphèrent, en réhabilitant (ils le croyaient du moins) l'archimandrite monophysite et ses défenseurs. Pour qualifier ces procédés, Léon ne trouva qu'un mot, qui resta célèbre : *Latrocinium* <sup>(17)</sup>. Les protestations des légats restèrent vaines devant la violence de Dioscore, qui traita ses adversaires avec le plus profond mépris et fit menacer tous ceux qui s'opposaient à la théorie d'Eutychès. L'évêque Flavien, déposé par une sentence extorquée, mourut, quelque temps après. (Mais il n'est pas prouvé que ce fut par suite des mauvais traitements qu'on lui fit subir) <sup>(18)</sup>. Dioscore eut de plus l'audace d'excommunier l'évêque de Rome.

Le dernier mot ne devait pourtant pas rester aux auteurs de ce « brigandage ». L'hérésie monophysite allait être réduite au silence ; le dogme des deux natures devait être formulé en un texte qui fixât irrévocablement la terminologie christologique et exprimât clairement le mystère de l'Incarnation. Ce fut l'œuvre du concile de Chalcédoine de 451, vivement désiré par l'empereur Marcien et où furent présents quatre légats du pape.

Théodose II était mort un an après le « brigandage » d'Ephèse. Marcien qui avait épousé Pulchérie <sup>(19)</sup>, sœur de Théodose, devint empereur. Le nouveau couple impérial voulait rétablir la paix avec Rome en même temps que la paix doctrinale. La nouvelle assemblée oecuménique avait d'abord été prévue pour Nicée ; Dioscore, escorté de sa garde d'Égyptiens turbulents, se prépara à s'emparer encore une fois des leviers de commande. Mais l'évêque d'Alexandrie ne pouvait plus compter sur l'appui de l'empereur : sa manœuvre échoua. Marcien fit transférer l'assemblée plus près de Constantinople, à Chalcédoine, proche de la ville impériale.

Le premier acte du concile fut d'instruire le procès de Dioscore. Du 8 au 31 octobre 451, eurent lieu de nombreuses séances ; les cinq premières seules, suivies d'une séance solennelle de proclamation,

(17) Sur ce mot célèbre, *Ep.* 50 et 95 de saint Léon, *P.L.*, LIV.

(18) Sur la mort de Flavien, voir Fliche et Martin, tome IV, p. 223, note (1). C. Silva-Tarouca, *S. Leonis Magni epistolae contra Eutychis haeresim*, t. II, p. XXXIV. Lire l'émouvant appel à Rome de Flavien dans *A.C.O.* II, II, pars prior, p. 78.

(19) Voir dans *Analecta Bollandiana*, t. XLV, p. 379, le compte rendu du mémoire de L. Schwartz, *Die Kaiserin Pulcheria auf der Synode von Chalcedon*. — Lorsque l'eunuque Chrysostomus devint en 441 le favori de l'empereur, Pulchérie fut reléguée dans l'ombre, mais elle garda son influence et soutint efficacement les partisans de l'acte d'union de 433. Après la mort de Théodose II elle fera triompher ses idées qui étaient excellentes.

eurent un intérêt général; elles aboutirent à la résolution du conflit doctrinal et à la proclamation de la formule définitive. C'est durant la troisième session que fut faite la lecture du *Tome de Léon à Flavien*; elle fut saluée par des acclamations : « C'est Pierre, s'écrièrent les évêques, qui a parlé par la bouche de Léon ». A.C.O., II, vol. I, pars altera, p. 81 (277), Act. III; Mansi, VI, 971 (Act. II). Au cours de cette séance (13 octobre), Paschasius, qui la présidait, prononça la sentence de déposition de Dioscore. Tous les évêques présents ratifièrent cette décision. A la session suivante (17 octobre), les Pères du Concile affirmèrent à l'unanimité que la doctrine de Léon concordait parfaitement avec la foi de Nicée, celle de Constantinople et avec l'exposé qu'on en fit à Ephèse en 431.

Toutefois à la cinquième session, après instance des représentants impériaux, on décida de rédiger une dernière formule. Une commission de rédaction fut aussitôt nommée dont firent partie les quatre légats; c'est de ces délibérations ultimes que sortit le document fameux, connu sous le nom de déclaration de Chalcédoine (22 octobre).

En voici la teneur (Mansi, VII, 114 et 115) :

« Suivant les saints Pères, nous enseignons tous unanimement un seul et même Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, complet quant à la divinité et complet quant à l'humanité, vraiment Dieu et vraiment homme, (composé) d'une âme raisonnable et d'un corps, consubstantiel au Père selon la divinité et consubstantiel à nous selon l'humanité, semblable à nous en tout, hormis le péché; engendré du Père avant les siècles selon la divinité et, selon l'humanité, né pour nous et pour notre salut, dans les derniers temps, de la Vierge Marie, Mère de Dieu; un seul et même Christ, Fils, Seigneur, Monogène en deux natures, sans mélange, sans transformation, sans division, sans séparation : car l'union n'a pas supprimé la différence des natures; chacune d'elles a conservé sa manière d'être propre, et s'est rencontrée avec l'autre dans une unique personne et hypostase. De même Jésus-Christ n'a pas été partagé ou divisé en deux personnes, mais il n'y a qu'un seul et même Fils, Fils unique, Dieu Verbe, le Seigneur Jésus-Christ, selon que les prophètes jadis nous l'ont annoncé, que le Seigneur Jésus-Christ l'a enseigné lui-même, et que le symbole des Pères nous l'a transmis <sup>(20)</sup>. »

(20) J'ai préféré ici, à la traduction de E. A. Mann, *Le Dogme catholique dans les Pères de l'Eglise*, p. 361, celle de G. Bardy, dans Fliche et Martin, *Histoire de l'Eglise*, t. IV, p. 235. Voir aussi la traduction partielle, de Th. Camelot, *Théologies grecques et théologie latine à Chalcédoine*, dans la *Rev. des Sc. Phil. et théol.*, t. XXXV, n° 3, juillet 1951, p. 407. L'auteur de cet article analyse minutieusement le texte et rappelle les éléments dont il semble avoir été formé (Lettre de Jean d'Antioche à Cyrille, Tome de Léon, peut-être seconde lettre de Flavien à Léon). Il faut noter l'équivalence de *πρόσωπον* et de *ὑπόστασις* (hypostase, subsistentia) qui se trouvait déjà dans la première lettre de Flavien à Léon (Inter Leon. Epp. 22, P.L., LIV, 725 A; A.C.O., II, I, 1, p. 37, 10-11), « équivalence qui consacre toute une évolution du vocabulaire théo-

Cette formule qui marquait la victoire de saint Léon uniformisait en fait la terminologie trinitaire et la terminologie christologique en identifiant d'une part *nature* et *essence* (οὐσία) et d'autre part *personne* et *hypostase*. Elle fut acceptée et promulguée le 25 octobre, au milieu des acclamations, en présence de Marcien. Celui-ci rendit grâces au Christ et interdit à quiconque de soulever désormais des difficultés sur la foi. Telle fut, vue de très haut, la physionomie ardente et même passionnée de ce concile de Chalcédoine dont nous célébrons le quinzième centenaire, en ce mois d'octobre de l'an 1951.

## DEUXIEME PARTIE

L'importance du résultat et les grandes conséquences de cette solennelle assemblée de 451 n'échapperont à personne.

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, les commentaires innombrables de la formule « Une personne en deux natures » prouvent assez l'intérêt capital, durable, et toujours actuel qui s'attache à cet événement. Ephèse et Chalcédoine, en condamnant le Nestorianisme et le Monophysisme, ont orienté définitivement la christologie dans une ligne d'où elle ne pourra plus désormais dévier. La route est tracée qui permettra de ne plus glisser dans les précipices. Une lumière est projetée qui provoquera une fermentation intellectuelle souvent très féconde.

Cela ne veut pas dire qu'à l'avenir tout nouveau problème sera résolu; mais incontestablement une étape est franchie; les difficultés sont serrées de plus près ou plutôt c'est la vérité même de la Révélation qui est conceptuellement mieux exprimée, mieux reçue. En Dieu, il y a une nature et trois personnes; dans le Christ, une personne en deux natures.

Nous ne pouvons qu'esquisser ici l'enthousiasme que provoqua le décret chez les uns, la triste réaction qu'elle déclencha chez les autres (21). De ce choc entre la propagande chalcédonienne et l'attaque antichalcédonienne, plus tard entre le monothélisme et l'antimonothélisme, allaient naître ces conséquences douloureuses que sont les schismes dans l'Eglise; mais dès lors aussi la doctrine fixée allait éclairer de sa lumière tous les domaines de la foi chrétienne (22).

Le siècle qui suivit le concile de Chalcédoine et aboutit au cinquième

---

logue ». Dans la formule du 20 octobre, on a définitivement adopté ἐν δύο φύσεσιν au lieu de ἐκ δύο φύσεων. Voir, dans Th. Camelot, *loc. cit.*, p. 410ss., les détails de la discussion sur cette expression et sur les termes : Ἀτρέπτος, Ἀσυγχύτως, Ἀδιαϊότως, Ἀχωρίτως.

(21) Voir entre autres la monographie de Theodor Schnitzler, *Im Kampfe um Chalcedon, Geschichte und Inhalt des Codex encyclius von 458*, Rome, 1938, Sur l'encyclique de protestation antichalcédonienne de Basiliscus (475) cfr Evagrius, *H.E.*, 111.

(22) Dans un article d'*Eaux vives*, août-septembre 1951, j'ai tenté de mettre en lumière les incidences mariologiques et ecclésiologiques de Chalcédoine; voir aussi *Année théologique*, oct.-déc. 1951.

me concile oecuménique de 553 est rempli d'événements importants, peu favorables à la calme spéculation théologique. Si saint Léon le Grand parvient à arrêter Attila en 452, le sac de Rome n'est que partie remise; trois ans plus tard, Genséric s'empare de la ville et, en 476, ce n'est plus seulement la chute de Rome, c'est celle de tout l'empire d'Occident qui s'opère.

On s'aperçut bientôt qu'en Orient, malgré les apparences et bien que de droit la formule chalcédonienne fût capable de rassembler tous les esprits dans la vérité, la crise du Monophysisme était loin d'être complètement résolue par l'assemblée de 451. Saint Léon, qui devait mourir en 461, était trop loin, trop occupé peut-être par d'autres soucis venus d'Afrique ou d'Occident, pour pouvoir expliquer toute sa pensée aux Orientaux et montrer comment la définition de Chalcédoine exprimait en fait la foi profonde de tous et tenait compte des légitimes exigences des diverses théologies qui s'affrontaient. En Orient, aucun grand théologien n'était capable de cette tâche; Théodoret, qui avait participé tout comme Ibas au concile de Chalcédoine, était trop compromis par sa vieille amitié pour Nestorius pour pouvoir exercer efficacement son influence sur les monophysites.

Les idées assez confuses d'Eutychès ne continuaient pas, il est vrai, de faire tache d'huile, mais il était clair que l'épiscopat égyptien, grec et syriaque, n'avait aucun enthousiasme pour les formules chalcédoniennes. Ouvertement ou dans la clandestinité, des mouvements de résistance s'esquissaient. En vain le pape Léon faisait-il appel à l'empereur pour établir solidement ou maintenir l'union. Lorsque, un peu plus tard, après la mort de l'empereur Léon (en janvier 474), Basiliscus publiera en 475 son encyclique de protestation antichalcédonienne, elle ralliera en Proche-Orient presque tous les suffrages. L'épiscopat qui, en 451, avait souscrit en masse au décret dogmatique synodal, deux décades plus tard, semblera se reprendre. Après la mort de Dioscore (23) en 451 et la disparition tragique de Proterius en 457, l'église d'Alexandrie avait trouvé dans Timothée Aelure (24) une tête capa-

(23) Sur Dioscore : F. Nau, *Histoire de Dioscore, patriarche d'Alexandrie, écrite par son disciple Théopiste*, dans *Journal asiatique*, X<sup>e</sup> série, t. I, 1903; F. Haase, *Patriarch Dioskur I vom Alexandria, nach monophysitischen Quellen*, Breslau, 1908. Dioscore prétend rester fidèle à la terminologie et à la pensée de saint Cyrille; il se réfère à son prédécesseur ainsi qu'à Athanase et à Grégoire (le Thaumaturge) pour soutenir qu'après l'union il ne faut plus parler que de l'unique nature incarnée du Verbe (A.C.O., II, I, 1, p. 117 et Mansi, VI, 684).

(24) Sur Timothée Aelure qui aurait mérité un article dans le D.T.C., voir Zacharie le Rhéteur, H.E., L. IV, et Evagrius, H.E., L. III. Le texte arménien du florilège de Timothée a été édité par Karapet-Termekerttschian et Erwand Ter-Minassiantz, *Timotheus Aelurus des Patriarchen von Alexandrien Widerlegung der auf der Synode zu Chalcedon festgesetzten Lehre*, Leipzig, Hinrichs, 1908. Voir aussi Cavallera, *Le dossier patristique de Timothée Aelure*, dans le *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, 1909, p. 342-359 et F. C. Conybeare, *The Patristic testimonials of Timotheus Aelurus*, dans le *Journal of Theological Studies*, 1914, p. 422-432 et Lebon, R.H.E., t. IX, p. 676 sq. Sur les florilèges, cfr M. Richard,

ble d'organiser l'insurrection à la fois civile et religieuse. Puisque l'habitude est prise de recueillir des textes patristiques à l'appui des thèses théologiques (Cyrille, Théodoret dans son *Eranistès*, Léon, Eutychès), le rusé Timothée constitue lui aussi son célèbre dossier : ce qui ne l'empêche pas à l'occasion de recourir à des arguments moins pacifiques. Pendant près d'un demi-siècle, le schisme de Timothée Aelure troubla l'Égypte ; son histoire est marquée d'incidents tragiques. Pareillement en Palestine et en Syrie, la majorité des évêques se désaffectonne de Chalcédoine ; en groupes compacts et turbulents les moines passent au Monophysisme. Acace, patriarche de Constantinople, après avoir longtemps tergiversé, se détache à son tour de Rome <sup>(25)</sup>.

En face de cette attitude des évêques, qu'allaient faire les empereurs ? L'Hénotique de Zénon <sup>(26)</sup>, promulgué en 484, fut un effort, basé sur le « neutralisme », pour réaliser l'union ; mais comme Zénon ne disait mot de la doctrine léonienne et des dogmes chalcédoniens, Rome releva l'affront : l'édit impérial fut condamné par le pape Félix III. Il y eut rupture entre Rome et Constantinople pendant près de trente-cinq ans ; c'est pendant cette période que Zénon, de sa propre autorité, supprima l'école des Perses d'Édesse. Justin, puis Justinien, firent tous leurs efforts pour imposer le retour à l'orthodoxie de Chalcédoine ; mais ils n'obtinrent qu'un acquiescement de surface. Au *Colloquium cum Severianis* de Constantinople (532 d'après E. Stein), les Sévériens refusèrent d'adhérer aux décisions de 451 et de professer les deux natures, parce que « Cyrille disait une seule nature de Dieu incarnée » ; ils voulaient, disaient-ils, comme leur maître, ne pas limiter la divinité du Christ, ne pas amoindrir la part d'action divine dans l'œuvre rédemptrice du Verbe « crucifié pour nous ». L'année même de la mort de Léonce de Byzance (543) <sup>(27)</sup>, Justinien publia son édit contre l'Origénisme. C'est sensiblement à partir de cette époque,

---

Notes sur les florilèges dogmatiques du V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, dans *Actes du VI<sup>e</sup> Congrès intern. d'Et. byzantines*, Paris, 27 juill.-2 août 1948, t. I, p. 307-318, Paris, 1950.

(25) Sur Acace, patriarche de Constantinople de 471 à 489, cfr art. de M. Jugie, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, tome I, col. 244-248. S. Hormisdas (*P.L.*, LXIII, 367-533) a efficacement travaillé à l'apaisement du schisme d'Acace. Cfr dans *D.T.C.* les articles d'E. A. Mann, *Hormisdas*, t. VII, col. 161-176 et L. Salaville, *Hénotique*, t. VI, 2153-2178.

(26) Texte grec de l'Hénotique de Zénon dans Evagrius, *H.E.*, III, XIV. Trad. fr. dans Fliche et Martin, *Hist. de l'Eglise*, IV, par G. Bardy, p. 291.

(27) Excellent article de V. Grumel, *Léonce de Byzance*, dans le *D.T.C.*, vol. IX, c. 400 sq. — *Le Leontius von Byzanz*, de J. Junglas a paru à Paderborn en 1908. Serait-ce Léonce de Byzance qui découvrit l'odieuse mystification qui égara si longtemps tant de bonnes âmes ? V. Grumel, *art. cit.*, col. 403, attribuerait plutôt l'*Adversus fraudes Apollinaristarum* (*P.G.*, LXXXVI, 1947-1976) à un auteur plus ancien que Léonce. Notons en passant que, sévère pour les Monophysites, Léonce le fut aussi pour Théodore de Mopsueste (cfr *P.G.*, LXXXVI, pars prior, col. 1364) et participa au mouvement d'idées qui devait aboutir au concile des Trois Chapitres ; mais il mourut à Byzance onze ans avant le synode oecuménique de 553.

que s'accroît le célèbre conflit qui aboutira au concile de 553 dit des *Trois Chapitres* <sup>(28)</sup>.

De même que le pape Gélase (492-495) avait, dans son mémoire *De duabus naturis*, défendu la doctrine de Chalcédoine, ainsi le pape Vigile, au moment de l'instruction du procès d'Ibas d'Édesse, de Théodore de Mopsueste et de Théodoret, évoque et remet en lumière les décisions de 451; il justifie Cyrille. Par contre, Rusticus (538-555) <sup>(29)</sup>, secrétaire et neveu de Vigile, réagit et compose son *Synodicon*, en transformant la *Tragedia* du Comte Irénée. Mais l'oncle excommunie le neveu et, dans une lettre à Justinien, appelle Théodore de Mopsueste « *Sanctorum Patrum adversarium* ».

Le travail de la réflexion va continuer. Tandis que les diverses tendances théologiques s'affrontent, un problème nouveau se pose : celui de l'activité du Christ. Nous sommes encore ici dans l'exact prolongement des discussions de Chalcédoine. Aux monophysites succèdent les monothélites <sup>(30)</sup>. Depuis le milieu du sixième siècle, un mot s'était introduit dans le vocabulaire christologique. L'épithète de *théandrique* (divino-humaine), que l'on donnait à l'activité du Christ, était empruntée à des écrits mystiques issus de milieux sévé-

(28) Sur l'affaire des Trois Chapitres, cfr E. A. Mann, *Trois Chapitres*, dans *D.T.C.*, t. XV, col. 1906-1922; dans le tome IV de Martin et Fliche, la troisième partie, spécialement ch. 1<sup>er</sup> : *Justin et le rétablissement de l'orthodoxie en Orient*, par L. Bréhier, p. 423 sq.; ch. II : *La politique religieuse de Justinien*, par L. Bréhier, p. 437 sq.; ch. III : *Le Concile de Constantinople et la fin du règne de Justinien*, par L. Bréhier, p. 467 sq.; ch. IV : *Les successeurs de Justinien et l'Eglise*, par L. Bréhier, p. 483. Tixeront, *Histoire des Dogmes*, p. 130 sq.

Les sources sont, avant tout, outre celles déjà citées : Pélage, *In defensione trium capitulorum*. Liberatus, *Breviarium causarum Nestorianorum et Eutychianorum*. Facundus d'Hermiane, *Pro defensione trium capitulorum*, P.L., LXVII. Sur Facundus, cfr Godet, dans *D.T.C.*, V, 2066 sq.

Cfr C. Moeller, *Le cinquième concile oecuménique et le magistère ordinaire au VI<sup>e</sup> siècle*, dans la *Rev. Sc. Philos. et théol.*, t. XXXV, n° 3, juillet 1951, p. 413-424.

(29) Rusticus (cfr art. de G. Bardy, dans le *D.T.C.*, t. XIV, 1<sup>re</sup> partie, col. 371-372) reprit la vieille traduction latine des conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, la revisa d'après les mss. grecs des Acémètes, y ajouta des documents nouveaux qu'il traduisit en latin (notamment la *Tragédie* du Comte Irénée). Ce *Synodicon* devait surtout servir à défendre la cause des Trois Chapitres et spécialement celle de Théodoret. Tandis qu'Irénée de Tyr (voir ce mot dans le *D.T.C.*, t. VII, col. 2533) « blâmait, écrit G. Bardy, la versatilité de l'évêque de Cyr, Rusticus s'attachait à faire valoir sa parfaite orthodoxie et les documents lui rendaient facile cette démonstration ». Le *Synodicon* a été édité par E. Schwartz, dans *A.C.O.*, t. I, vol. IV, Berlin, 1922-1923, et vol. III, Berlin, 1929.

(30) Pour une vue générale sur le Monothélisme, cfr M. Jugie, *Monothélisme*, dans le *D.T.C.*, vol. X, col. 2307 sq. et Fliche et Martin, *Histoire de l'Eglise*, t. V, ch. 4, 5, 6 et 7 par Louis Bréhier, p. 103-211. — Hefele, *Conciliengeschichte*, t. III, 2<sup>e</sup> éd., 1877. — Hefele-Leclercq, *Histoire des Conciles*, t. III. — V. Grumel, *Recherches sur l'histoire du Monophysisme*, dans les *Echos d'Orient*, t. XXVIII, 1929, p. 274 sq. — P. Galtier, *La première lettre du pape Honorius; sources et éclaircissements*, dans *Gregorianum*, vol. XXIX, 1, 1948, p. 42-61. Sur les Pères dont il est question dans notre article, voir les bibliographies récentes dans la dernière édition allemande du *Précis de Patrologie* de Berthold Altaner.

riens et mis en circulation sous le nom vénéré de Denys l'Aréopagite. Ces faux écrits, d'abord accueillis avec défiance, firent néanmoins leur chemin, convoyant la fameuse opération théandrique, qui forcera un jour l'entrée de la théologie officielle. Bientôt les théologiens les plus avertis de l'Eglise byzantine, Sophrone de Jérusalem et Maxime de Constantinople, virent dans ce monoénergisme une forme larvée de monophysisme. Il y eut bien des malentendus à dissiper avant que brillât la pleine lumière.

Un des textes célèbres parus au cours de cette dispute fut, en 634, la lettre d'Honorius I<sup>er</sup> à Serge, patriarche de Constantinople (610-638), sur les deux volontés et les deux opérations dans le Christ. Serge avait quelque peu embrouillé la question du dyothélisme, en la présentant au pape Honorius sous un tel jour que celui-ci prescrivit simplement de garder le silence sur le point de l'unique ou de la double opération. Craignant qu'on ne parle de deux volontés contraires, il demande que l'on confesse « l'unique volonté du Seigneur Jésus ». L'empereur Héraclius s'empare aussitôt du document pontifical et impose à tous la confession de l'unique volonté; c'est ainsi que naquit un monothélisme fort différent de celui que proposait le pape Honorius. Les protestations furent si violentes que l'empereur Constant, successeur d'Héraclius, ne prescrivit plus la confession de l'unique volonté, mais enjoignit à tous le silence. Celui-ci fut observé suffisamment jusqu'au jour où le pape Jean IV, dans une lettre datée de 641, expliqua le sens de l'épître d'Honorius au sujet des deux volontés.

Huit ans après, Martin I<sup>er</sup> réunissait le concile de Latran qui condamnait les monothélites. Martin jugea nécessaire d'exposer clairement la doctrine des deux volontés et des deux opérations; il transforma la formule de « l'opération théandrique » pour lui faire signifier la double opération. Tout cela (et c'est le point qui nous intéresse ici) n'était qu'un corollaire de la doctrine des deux natures distinctes et une conséquence directe de l'enseignement de Chalcédoine. L'interprétation de la formule *μία φύσις* que l'on donna à cette occasion était de tendance nettement chalcédonienne et visait à maintenir la distinction des natures dans l'unité de la personne du Christ.

Nous percevons un écho, plus lointain encore, de la doctrine de Chalcédoine au troisième concile de Constantinople de 680-681 (sixième oecuménique) qui condamne lui aussi les monothélites.

Quant à l'évolution de la pensée occidentale, après Gélase et son *De duabus naturis*, déjà mentionnés, après S. Grégoire qui vénère les quatre premiers conciles généraux comme les quatre évangiles (*P.L.*, LXXVII, c. 478), on ne peut passer sous silence Boèce, dont le livre contre Nestoriens et Monophysites et les travaux philosophiques préparent les voies aux grandes spéculations christologiques du moyen âge sur l'unité de personne et la dualité des natures dans le Verbe Incarné (voir *P.L.*, LXIV, col. 1337-1354).

Gilbert de la Porrée, dont la théologie trinitaire fut, on le sait, condamnée, commenta ce livre de Boèce, *Sur les deux natures et l'unité de personne* (P.L., LXIV, 1354-1412). Dans la *Somme contre les Gentils* (Liv. IV, ch. 28-38), saint Thomas réfutera Apollinaire (ch. 31-33), Théodore de Mopsueste (ch. 34) et Eutychès (ch. 35); les notions de personne et de nature reviendront sans cesse sous sa plume dans divers chapitres de la *Somme Théologique*, du *Compendium* et des *Opuscules*.

Denys Petau <sup>(31)</sup> dans ses *Theologica Dogmata* et L. Thomassin dans ses *Dogmata Theologica* <sup>(32)</sup>, et, après eux, les auteurs des traités *De Verbo Incarnato* analyseront et commenteront les décrets de Chalcédoine. Rejetant à droite et à gauche les erreurs des Monothélites, des Agnoètes, des Adoptionnistes, la pensée catholique au cours des siècles se fraiera ainsi un chemin de lumière et tentera de pénétrer toujours plus avant dans la mystérieuse psychologie du Dieu-Homme et, dans la mesure des forces de la raison humaine illuminée par la foi, de concevoir et d'exprimer l'incompréhensible et l'ineffable.

Unique filiation du Christ, perfection de l'humanité du Christ unie à sa divinité, communication des idiomes et règles d'emploi des termes concrets et abstraits, dualité des opérations, possibilité de l'accomplissement de la mission rédemptrice, adoration unique, dévotion au Cœur Sacré de Jésus, il est impossible d'énumérer ici tous les corollaires de l'union hypostatique précisée à Chalcédoine et de décrire successivement tous les efforts accomplis depuis et grâce à Chalcédoine pour parler dignement du Verbe fait chair. La doctrine de Chalcédoine est une grande étape dans le progrès dogmatique et théologique.

Si la foi et la vie spirituelle ne doivent pas être séparées, si la piété doit puiser dans le progrès de la réflexion théologique une nouvelle source de ferveur, la définition de 451, d'une manière plus ou moins directe et à plus ou moins longue échéance, a produit d'abondants fruits spirituels.

La vie du chrétien est de vivre pour le Christ, avec Lui, par Lui et en Lui; il faut donc au point de départ se faire une juste idée de sa Personne. En ce sens, la christologie chalcédonienne a eu des répercussions profondes sur la spiritualité. Notre dignité de fils de Dieu par adoption et par grâce trouve sa cause exemplaire dans la relation du Fils par nature à son Père. Sans doute, nous ne pourrons jamais, dans notre imitation du Christ, réaliser la perfection de notre modèle, mais nous pouvons du moins de plus en plus nous en rapprocher, en assumant dans la mesure de nos moyens la responsabilité de la rédemption du genre humain et en faisant abnégation de notre égoïsme. Cette assumption morale de la nature humaine et cette disparition du « moi haïssable », sans nous faire sombrer dans le panthéisme

(31) Cfr Denys Petau, *Theologica Dogmata*, ed. Antwerpiae, 1700.

(32) Cfr L. Thomassin, *Dogmata Theologica, De Incarn. Verbi Dei*, lib. XIII, ed. Venetiis, 1730.

me, nous fera mieux goûter les mots de saint Paul : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi », « Pour moi, vivre c'est le Christ », « Ayez en vous les mêmes sentiments dont était animé le Christ Jésus ».

Le Jésus de l'Evangile, dont les Pères et les théologiens nous disent, en leur langage abstrait, qu'il est une personne et qu'il a deux natures, nous apparaît comme un suprême exemplaire, parce qu'il est le Fils de Dieu par excellence et à cause même de l'union personnelle de ses deux natures distinctes. Nous ne sommes des fils de Dieu que par position, dirait Cyrille; nous participons à la nature divine; sans que nous puissions jamais atteindre l'idéal proposé à nos regards, mais nous avons l'impérieux devoir de *vivre divinement notre vie humaine et humainement notre vie divine*. Il n'y a point de séparation, de cloisonnement psychologique en Jésus et c'est précisément cette unité qui fait à la fois la merveille, le charme et l'attrayante splendeur de sa mystérieuse personne. Notre cher Seigneur est tout le contraire d'un personnage composite et inventé : il est parfaitement un, la vie même. Nous pouvons admirer d'une part en Lui comme traits dominants l'humilité, la simplicité, le recueillement d'ordinaire sans extase ni excitation prophétique, la transparence, la limpidité et d'autre part l'inflexible volonté, la puissance, l'autorité calme et suprême de quelqu'un qui se dit Dieu, est Dieu et agit comme tel. Lucidité, droiture, équilibre, le Christ réalise, dans l'accomplissement de sa mission unique et universelle et avec une aisance stupéfiante, l'harmonie de toutes les perfections.

« Les paroles du Maître, écrit le P. L. de Grandmaison, si elles sont neuves et inouïes ne sont pas d'un excessif, d'un homme génial et mal équilibré... Pas d'exagération de fond, pas de petitesse, de vanité, nul enfantillage, aucune trace d'amertume égoïste et intéressée,... la sublimité dans l'équilibre » (33). Quel naturel dans le surnaturel par excellence!

Commentant précisément la formule de Chalcédoine, le même auteur écrit encore : « Une seule personne, deux natures, qu'est-ce à dire ? Un seul Christ, un seul *ego*, agissant en homme et possédant donc le premier principe d'opérations humaines, la nature de l'homme..., agissant en Dieu et comme tel possédant la nature divine. Ce sont là des notions de philosophie élémentaire, auxquelles une maïeutique bien dirigée amènera tout homme sensé et dont l'emploi écarte les détorsions, les fausses imaginations, les simplifications arbitraires qui mettraient en péril l'image évangélique (34). » « Les Juifs, avait remarqué Pascal, en éprouvant s'il était Dieu, ont montré qu'il était homme » (35). Il a souffert avec son âme d'homme, il a bronché sur le chemin du Calvaire, il est tombé, il a été en proie aux tentations,

(33) L. de Grandmaison, *Jésus Christ*, tome II, 3<sup>e</sup> édit., p. 115-117.

(34) *Idem*, *loc. cit.*, p. 214-218.

(35) Pascal, *Pensées*, éd. Brunschvicg, n° 763.